

SÉJOUR ESPAGNE - 8 JOURS - DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2026

Site " Hôtel htop Calella Palace"

(Programme détaillé sur anr56m.fr)

1er jour : Arrivée

Accueil à l'aéroport, installation dans les chambres, pot de bienvenue

2ème jour : En matinée : Découverte des environs de l'hôtel, Déjeuner. **Après- midi :** vieille ville de Tossa de Mar, Lloret de mar dégustation de produits régionaux. Dîner et soirée animée.

3ème jour : une journée d'excursion à Figueres, théâtre musée DALI, déjeuner au restaurant, Pals village médiéval, temps libre à la Bisbal d'Empordà artisanat de céramique. Dîner et soirée animée.

4ème jour : une journée d'excursion à Montserrat, le monastère, la grotte, déjeuner au restaurant et dégustation de liqueur locale en cours de route. Dîner et soirée animée

5ème jour : une journée d'excursion à Barcelone, visite panoramique, déjeuner paella, temps libre. Dîner et visite soirée animée, déjeuner paella, temps libre. Dîner et soirée animée

6ème jour : petit train de Calella, musée du Tourisme et musée des archives, déjeuner, après-midi libre

7ème jour : En matinée : le phare de Calella, le marché Dégustation. **Après-midi libre**

8ème jour : Départ

Restitution des clés. Panier repas pour le déjeuner fourni. Restitution des clés. Panier repas pour le déjeuner fourni

L'ordre des visites est susceptible d'être modifié

L'ordre des visites est susceptible d'être modifié

■ Le tarif de 675 € comprend : (Subvention ANCV de 212€ à déduire pour les ayants-droits (T.R.)

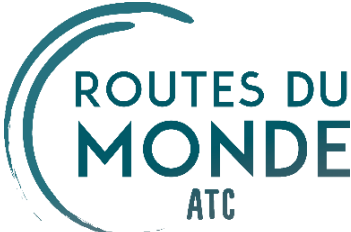
- ✓ **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table : vin à discrétion & eau ; café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au déjeuner panier repas du dernier jour
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
- ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
- ✓ **Assurance annulation**

■ Non Compris:

- ✓ **Le supplément chambre individuelle : 94 €** par personne dans la mesure des places disponibles
- Le vol aller-retour. Il sera réservé en groupe et réglé dès l'option posée.**
- Les dépenses et extras d'ordre personnel.
- Les pourboires.

Les versements

- ✓ **Acompte1** : 225 € à l'ANR 56 débité **dès réception** **Acompte2** : 225€ /125€ TR débité le 15 avril 2026 à l'ordre de l'ANR 56. Solde : 225€/113€ TR à l'ordre de l'ANR 56 débité le 15 juillet 2026.
- ✓ Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l'ordre de ATC

		
---	--	---

Fiche d'inscription à demander à Christiane Moreau - 06 59 58 78 99 20 Allée George Sand 56000 VANNES

**Retour du dossier : Liliane DELSAUT Résidence Le Clos de Kergavalan Appt F01
1 lieu-dit Stang Kergolan 56530 QUEVEN**

Pour information le nouveau mode de calcul de l'ANCV pour l'attribution de l'aide

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5
Personne seule - RFR	16 763 €	22 410 €	28 057 €	33 704 €	39 351 €	44 928 €
Couple marié ou pacsé - RFR	-	-	31 629 €	37 276 €	42 923 €	48 570 €

RFR : Revenu Fiscal de Référence